

COMPTE-RENDU SOMMAIRE
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2010

L'an deux mille dix, le dix-huit novembre à 18h30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel MARTIN, Maire

Présents : MM. SALA, Mmes HUMBERT, ALBERNY, GRATACOS, DARDENNE, MM. CLARIMON, FERNANDEZ, GIMENEZ, HUESCA, LECOINTE, MMES BENEZET (arrivée à 19h07), MATHEU, HUGUEN-RIGAILL, MAZODIER, PERARNAUD, VILLARD

Absents excusés : M RAMIA procuration à Mme VILLARD

Secrétaire : Mme HUMBERT

Date de la convocation : 10 novembre 2010

Rectificatif au compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 16/09/2010 :

Dans la phrase «concernant les passerelles à construire entre les lotissements, intervention énergique de M. SALA qui est contre » ce dernier corps de phrase est remplacé par « intervention énergique de M. SALA qui souhaite attirer l'attention du Conseil sur les autres priorités du village ».

I/ CANTINE SCOLAIRE

• **REMBOURSEMENT JOURS DE GREVE**

Monsieur le Maire soumet au vote du Conseil Municipal le remboursement systématique aux parents des jours de cantine, aux tarifs en vigueur, lors des grèves, lorsque ce service n'est pas assuré. Le Conseil Municipal à la majorité, (15 voix pour, deux abstentions, Mme HUMBERT, M. HUESCA) décide de mettre ce dispositif en application.

II/ PERSONNEL MUNICIPAL

• **BONS DE FIN D'ANNEE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DECIDE** à l'unanimité, d'attribuer au personnel communal des chèques cadeaux, pour un montant individuel de 105 €uros.

III/ LOTISSEMENT COMMUNAL

• **EMPRUNT DEXIA 180 000 €**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le prêt relais MON231435EUR , d'un montant de 180 000 € contracté en Juin 2005 afin de financer la création du lotissement communal, et dont le terme venait à échéance le 30 septembre 2010.

Compte tenu du retard pris pour la réalisation du lotissement communal, il convient de refinancer ce prêt relais à hauteur de 180 000 € sur une durée de deux ans.

Il précise que ce prêt relais servira uniquement à rembourser le prêt relais dont l'échéance au 01/10/2010 n'a pu être honorée. De même les recettes attendues serviront au remboursement du capital de ce nouvel emprunt.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, retient cette proposition

- **DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES**

Monsieur le Maire soumet à l'Assemblée le dossier de consultation des Entreprises pour la création du Lotissement Communal dit « la Pompa ».

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité le dossier de consultation des Entreprises.

La procédure de passation du marché s'effectuera sous la forme d'une procédure adaptée.

L'opération est inscrite sur le Budget Communal.

IV/ QUESTIONS DIVERSES

1) Mme Alberny signale qu'un abri bus fait défaut pour les enfants des hauts de Montescot, elle demande de créer un collectif de parents afin de faire une étude des noms des enfants concernés par le bus et éventuellement créer une commission qui rassemblera les éléments.

Départ de Mme Véronique VILLARD à 20 h 00

2) Lotissement :

Courrier envoyé à ERDF : Coordinateur santé-sécurité

Eclairage LED : demande à SABIG de consulter trois entreprises pour des devis (M. Gratacos est en charge du dossier)

3) Il faut fermer le passage du jardin des Cantayres par une barrière et replacer « l'interdiction aux chiens »

4) Emplacements autour de l'Eglise à libérer lors des enterrements. Envisager une convention à signer avec la fourrière située à L'atour-Bas-Elne. Un marquage au sol est prévu par les services techniques.

5) Le Lotissement La Fabrègue doit être réintégré au domaine public.

- faire enquête publique,

- Agouille nettoyée déjà deux fois par Casals,

- Demande de devis à « Pull » pour nettoyer agouille à relancer.

6) Problème de facturation de la garderie scolaire, deuxième trimestre 2010 demandé deux fois.

La séance est levée à 20 h 40

Pour Copie Conforme,

Fait à Montescot le 30 novembre 2010

Le Maire,

Michel MARTIN